

ID: 007-250702164-20221202-DCS202224-DE



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche

Séance du 02 décembre 2022

DCS 2022/24

Objet : Recrutement d'un agent de catégorie C de la filière technique, titulaire des collectivités territoriales, pour le poste vacant de responsable de pôle technique identifié de catégorie B.

Membres en exercice: 38

Présents: 20 Total des voix: 35

Voix pour: 34 voix contre: 0 abstention: 1

Le 02 décembré 2022, le Comité Syndical s'est réuni au complexe sportif de Saint Marcel d'Ardèche sur la convocation qui lui a été adressée le 23 novembre 2022 par le Président Pascal BONNETAIN.

Elus présents :

Pour les communes :

Aiguèze

Charles BASCLE - Estéban RANC

Bidon

Jean-Luc MARTIN

Gras

Olivier CHAUTARD - Jean-Pierre PLAT

Labastide-de-Virac

Pascal BONNETAIN - Vincent ADRIAENS Marie-Laure GONTRAND (suppléant)

Lagorce Le Garn

Marie-Hélène BORIE - Odile MARCAIS

Orgnac l'Aven

René UGHETTO - Richard ALZAS

Saint Just d'Ardèche

Isabelle ROSIN

Saint-Martin-d'Ardèche

Jocelyne DEGUILLIEN - François PAPIN

Saint-Remèze

Didier BOULLE - Marie-Claire SIMONET (suppléant)

Salavas

Shirley SENOT

Vallon-Pont-d'Arc

Samy CHEMELLALI

Procurations

Michel Frédéric à Jean-Pierre PLAT

Saint-Just d'Ardèche

Marlène ALVES à Isabelle ROSIN

Saint-Remèze

Claude BOULLE à Didier BOULLE

Salavas

Luc PICHON à Shirley SENOT

Pour le Département de l'Ardèche :

Laurent UGHETTO

Procurations

Matthieu SALEL à Jocelyne DEGUILLEN

Secrétaire de séance : Didier BOULLE

Envoyé en préfecture le 14/12/2022

Reçu en préfecture le 14/12/2022

Publié le

ID: 007-250702164-20221202-DCS202224-DE

Le Président informe du recrutement d'un agent de catégorie C de la filière technique, titulaire des collectivités territoriales, pour le poste vacant de responsable de pôle technique identifié de catégorie B sur le tableau des effectifs du Centre de Gestion 07 (CDG07) et du Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche (SGGA). Il s'agit d'un poste à temps complet.

L'appel à candidature a été publié en date du 15 septembre 2022 pour une clôture le 24 octobre 2022. Dans le cadre de ce recrutement 08 candidatures ont été réceptionnées.

Á l'issue des entretiens du 31 octobre 2022, la candidature de Monsieur Vincent SANAHUJA a été retenue. Ses compétences et son expérience permettront de renforcer et d'animer le pôle technique dans différents domaines : batiments, bivouacs, sentiers de randonnée, gestion du matériel de toute nature tout autant qu'en matière d'hygiène, de sécurité et de prévention.

Prise de poste envisagée au 02 janvier 2023.

Il est donc proposé de créer ce poste de catégorie C, de supprimer le poste de catégorie B prévu pour cette mission de responsable de pôle technique et de prévoir la modification du tableau des effectifs en conséquence en lien avec le Centre de Gestion. L'avis du comité technique est requis pour la suppression du poste de catégorie B.

Le comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE le recrutement et la modification du tableau des effectifs ;
- AUTORISE le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision.

La délibération est transmise à la Préfecture de l'Ardèche pour la rendre exécutoire.

À Saint-Remèze, le 02 décembre 2022 Pascal BONNETAIN, Président

